



Votre maire au marché
le 24 avril dernier

Lettre d'information municipale n°2 **ÉDITION SPÉCIALE COVID-19**



Chères Orcéennes, chers Orcéens,

Face à la crise majeure que nous traversons, nombreux sont celles et ceux qui se sont engagés avec courage et abnégation. Une nouvelle fois, je tiens à saluer leur disponibilité et leur générosité.

Il s'agit, aujourd'hui plus que jamais, de faire preuve de solidarité envers les plus fragiles, de prendre soin de nos aînés, d'accompagner nos enfants le mieux possible.

Vous êtes nombreux à vous être portés volontaires pour aider et participer à cet élan exceptionnel de générosité. Je vous en remercie ; vous êtes la fierté, les meilleurs ambassadeurs du « mieux vivre ensemble » à Orsay.

Le personnel municipal a, lui aussi, fait preuve d'un investissement permanent remarquable pour être présent au moment où vous en avez le plus besoin, et pour soutenir le personnel soignant, notamment de l'Hôpital.

Face à cette crise sanitaire, sans précédent, les municipalités ont été en première ligne. Nous continuons aujourd'hui à nous engager pour apporter les meilleures solutions aux problèmes auxquels nous devons faire face, dans cette période si particulière.

Ainsi, dans cette période de déconfinement qui a démarré ce 11 mai, nous avons décidé de fournir gratuitement un masque en tissu par personne de chaque foyer orcéen (adultes, lycéens, collégiens).

Suite aux déconvenues subies, liées à des problèmes de livraisons (délais non respectés, réquisition des stocks produits par l'Etat), nous vous les remettrons les mercredi 20, jeudi 21 et samedi 23 mai, directement dans les gymnases de votre quartier (voir modalités au dos).

Je vous souhaite, à toutes et à tous, que cette période de déconfinement se déroule le mieux possible et vous encourage, au-delà de l'utilisation des masques, à respecter les gestes « barrière » ainsi que les bons usages sanitaires.

Portez-vous bien, et au plaisir de vous voir très prochainement,

David Ros
Votre Maire

Bien fidèlement,


Infos déconfinement

UN GUICHET UNIQUE EN MAIRIE

Pour limiter la circulation des publics au sein de ses services, la Ville a mis en place un guichet unique ouvert à partir du 11 mai. Pour toute demande (urbanisme, CCAS, sports, état-civil, culture...) vous devez vous présenter à l'accueil de la Mairie. Les agents des services sollicités viendront conduire l'entretien dans l'un des trois boxes prévus à cet effet situés dans le hall de l'Hôtel de ville. La prise de rendez-vous par téléphone est aussi recommandée.

→ Pour joindre l'accueil de la mairie, composez le 01 60 92 80 00, ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 / jeudi : de 13h30 à 18h / samedi : fermé jusqu'au 30 mai puis réouverture de 9h à 12h

REPRISE PROGRESSIVE DE L'ÉCOLE

Suites aux annonces du gouvernement, les élèves reprendront progressivement le chemin de l'école. Sur Orsay, les grandes sections, CP et CM2 seront d'abord concernés dans le respect des consignes sanitaires, avec des effectifs limités par classe, deux journées par semaine et une priorité donnée à certaines catégories (enfants de soignants notamment,...). Après le 25 mai, ce dispositif pourra être élargi et éventuellement ajusté.

RÉOUVERTURE DES CRÈCHES

La réouverture des crèches est prévue à partir du 12 mai, un maximum de 16 enfants par structure et toujours dans le respect des consignes sanitaires.

Les espaces et équipements publics qui rouvrent

- les médiathèques
- le Point Information Jeunesse (dont l'Espace Public Numérique)
- le cimetière
- les bois et forêts
- la Poste du centre-ville (lundi au vendredi, de 9h à 12h).

RESTENT À CE JOUR FERMÉS :

- les équipements sportifs, culturels et associatifs dont : le cinéma Jacques Tati, le Stade Nautique, les gymnases, la Bouvêche, la Maison Jacques Tati, le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Paris-Saclay
- le Pass'âge
- la Mairie annexe et la Poste de Mondétour
- les collèges (sauf si passage en zone verte) et le lycée
- les parcs et jardins (sauf si passage en zone verte)
- la déchetterie du SIOM.

RÉOUVERTURE DE VOS COMMERCES

La réouverture de tous types de commerces (vêtements, fleuristes, coiffeurs, institut de beauté...) le 11 mai, a été confirmée par le gouvernement à l'exception des bars et restaurants pour lesquels une décision sera prise par l'exécutif fin mai. Ainsi, nombreux seront vos commerçants à rouvrir leurs portes. Vos marchés se tiendront de nouveau au Centre et à Mondétour aux jours et horaires habituels. Soutenons nos commerçants, soyons au rendez-vous !
→ La Ville mène régulièrement des campagnes de distribution de masques auprès de vos commerçants pour les soutenir dans cette période particulière.

Un masque pour chaque Orcéen de + de 11 ans

Comment obtenir les masques pour toute la famille (adultes, lycéens et collégiens) ?

La distribution se fera par quartier, selon son bureau de vote (BV) de rattachement :

- au Gymnase Blondin pour les BV 1, 2, 3, 4 et 5,
- au Gymnase Marie-Thérèse Eyquem pour les BV 6,7 et 8,
- au Gymnase de Mondétour pour les BV 9,10,11 et 12.

Trois dates de distribution :

→ mercredi 20 mai (14h-18h),

→ jeudi 21 mai (10h-17h),

→ et samedi 23 mai (10h-17h).

Pour pouvoir en bénéficier, vous devrez vous munir prioritairement de **votre carte d'électeur**, de votre **carte d'identité**, d'un **justificatif de domicile** et de **votre livret de famille**.

Pour tout renseignement, contactez le standard de la mairie au 01 60 92 80 00

Evénements publics

En raison de la crise sanitaire, tous les événements publics prévus d'ici fin juin sont annulés. Les rassemblements de plus de 10 personnes, y compris associatifs ou religieux, sont à ce jour interdits. Les cérémonies de mariage restent également interdites sauf très rares exceptions.

Retrouvez la liste des événements annulés sur www.mairie-orsay.fr

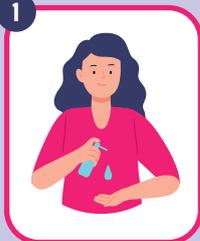
Notice explicative pour utiliser votre masque*



4h

• 4h d'utilisation • 10 lavages maximum • Lavage à 60° • Repassage à 150°

1



Se laver les mains à l'eau et au savon

ou par friction avec une solution hydroalcoolique

2



Repérer le haut du masque et placer le masque sur le nez

3



Tenir le masque par l'extérieur

et passer les élastiques derrière les oreilles

4



Abaisser le bas du masque sous le menton

et ajuster au niveau du nez

5



Le masque doit recouvrir le nez et le menton

et être bien étanche

COMMENT RETIRER SON MASQUE

01 Retirer ses gants de protection et se laver les mains.

02 Saisir le masque par l'arrière des élastiques sans toucher la partie avant du masque.

03 Le masque doit être placé dans un contenant spécifique soit pour être lavé, soit pour être jeté.

04 Se laver les mains.

05 Nettoyer l'extérieur du contenant spécifique avec un produit nettoyant.

*Un premier lavage est nécessaire avant toute utilisation